



## COMPTE-RENDU AUDIENCE REP+

Jeudi 9 novembre 2017



Suite à la contestation dans les écoles REP+ du département, le SNUipp-FSU et la CGT-Educ'action ont été reçus en audience intersyndicale à l'Inspection Académique le 09/11/2017 par Mr Gravé (IA adjoint), Mr Prigent (IA IPR second degré, coordonnateur académique pour l'Éducation Prioritaire) Mr Muller (secrétaire général IA) et Mr Mounier (responsable DIPE 76). Mr Muller précise que la Dasen suit le dossier mais ne peut être présente par souci de calendrier...

**Ce mouvement initié par les Ziliens REP+ a été fortement suivi dans les écoles REP+.** En effet, tous contestent les modalités de mise en place de la nouvelle organisation de la formation et des journées de pondération. Certains sont en grève depuis la rentrée des vacances de la Toussaint. Un grand nombre de collègues se sont rassemblés ce jour devant l'IA pour manifester leur mécontentement.

Dès début octobre, nous avons déjà demandé à être reçus en intersyndicale pour faire remonter les inquiétudes et revendications des équipes. Il a fallu une mobilisation pour que l'IA nous entende. A la veille des vacances et sans concertation, des collègues de REP+ ont appris leur planning de formation et de pondération. Ainsi des écoles entières vont être « vidées » pour une semaine complète (dans le réseau de Dieppe et Saint Etienne du Rouvray, par exemple).

Pour Mr Gravé, cette organisation ne met pas en danger les écoles car les formations sont organisées sur site et que l'accueil des remplaçants doit être assuré par les directeurs.

Pour lui, tous les enseignants doivent pouvoir bénéficier de leur temps de formation et de pondération ce qui justifie les 7 semaines bloquées sur la 2<sup>ème</sup> période. Il souhaite que les journées de formations soient effectivement calées sur ces 9 journées prises sur le temps élèves et que le contenu des journées de pondération soit revu. Il veut éviter des systèmes type « récupération ».

Mr GRAVE ne reviendra pas sur le planning prévu pour la prochaine période car les formations sont déjà calées ! Il insiste que ce sont des formations nécessaires en début d'année au regard des jeunes enseignants (42% de T1, T2) et qu'en fin d'année c'est inutile. Par rapport aux formations CANOPE, il nous informe que la commande sera faite pour l'année prochaine afin que les formations soient proposées sur le temps élèves nécessitant dès lors une journées de pondération et non le soir.

A notre connaissance, une seule journée de formation est prévue sur le réseau de Rouen Sud pour la semaine du 30/11 au 6 décembre. ! Est-il donc nécessaire de remplacer les collègues par des Ziliens sur la semaine entière ? On a demandé d'annuler les déplacements inutiles lorsque les journées de pondération ne correspondaient pas à une formation (exemple le mercredi à Dieppe).  
Refus

**Pour nous, il est indispensable que le calendrier soit prévu annuellement (cohérence pédagogique, respect de la vie personnelle)** comme cela est prévu dans les textes, après consultation des équipes et qu'une **information détaillée** soit transmise aux collègues sur le contenu des semaines à venir.  
*L'IA répond qu'un séminaire est prévu la semaine prochaine pour les coordonnateurs REP+. C'est un peu tard !*

L'IA propose également la tenue d'un **Groupe de Travail début décembre** pour mettre à plat les problèmes de l'Éducation Prioritaire et construire le calendrier de l'année prochaine. A l'ordre du jour :

- la fiche de poste des ZIL REP+ et définition claire de leurs missions avant le mouvement
- l'harmonisation des contenus de pondération
- la mutualisation des moyens de remplacement entre réseaux proches

- la spécificité des directeurs (journées de pondération, formation spécifique...)

Pour cette année, les directeurs complètement déchargés devraient bénéficier d'une pondération... Affaire à suivre !

Nous avons aussi questionné l'IA sur le devenir des ZIL REP+ quand les 9 journées seront terminées. Deviendront-ils des ZIL classiques affectées dans les circons ? :

*L'IA répond qu'ils resteront ZIL REP+ dans leur réseau notamment pour répondre aux besoins des équipes pour la continuité et le suivi de leurs projets (relations avec les parents, échanges de pratiques...) Leur spécificité ne devrait pas être modifiée. Sauf si la situation des remplacements était catastrophique. Mais il assure qu'aucune décision n'a été prise en ce sens par la DASEN.*

Nous avons dénoncé les conditions d'exercice des Ziliens REP+ qui pour certains effectuent des déplacements à **plus de 100km de leur domicile pendant une semaine.**

Nous demandons que les zones d'intervention soient limitées aux réseaux proches comme les textes le prévoient.

*L'IA répond que la spécificité de Dieppe pourra être réétudiée pendant le groupe de travail.*

**La journée de mobilisation du 16 novembre pourra être l'occasion de continuer l'action.**

**Nous invitons donc les enseignants de l'Education Prioritaire à y participer massivement !**